



COMMUNE DE HINDISHEIM

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DU 14 novembre 2023

Convocation du 07 novembre 2023

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 12 octobre 2023 ;
- 2) Acquisition d'une parcelle lieu-dit « Auf die Dahlenmark und Gegen das Dorf » ;
- 3) Lotissement « Auf den Dorfgraben » : Rétrocession d'une parcelle et transfert dans le domaine public ;
- 4) Demande de subvention du Conseil de Fabrique de l'Eglise de Hindisheim ;
- 5) Convention de déneigement des voiries communales ;
- 6) Rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ;
- 7) Rapport 2022 sur le service public d'élimination des déchets – Pays d'Erstein ;
- 8) Divers.

PRESENTS : Mmes SCHNEIDER Christelle - NOISIEZ Clarisse – CROIZET Frédérique -
LAUER Marie-Noëlle - FRANCOIS Marion - Céline WOESSNER - Marie FINCK

MM. NOTHISEN Pascal - NIEDERGANG Nicolas - WEIBEL Philippe - Eric CROIZET -
JEHL Joffrey - Mathieu REIBEL – Gaël MEYER

ABSENTS EXCUSES : Céline MARTZ-OFFERLE (procuration à Marie-Noëlle LAUER)
Marthe HURTER (procuration à Pascal NOTHISEN)
Alfred PERRAUT (procuration à Nicolas NIEDERGANG)
Patrick EUVRARD (procuration à Joffrey JEHL)
Clément SCHNEE

Secrétaire de séance : Mme Christelle SCHNEIDER assistée de Mme Anaïs FRECHARD

Point à ajouter à l'ordre du jour :

Point n°8 : Convention relative à l'opération de mise en souterrain des réseaux d'orange : Rue du Fossé
Accord à l'unanimité pour ajouter ce point.

1) **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) **ACQUISITION D'UNE PARCELLE LIEU-DIT « AUF DIE DAHLENMARK UND GEGEN DAS DORF »**

M. Nicolas NIEDERGAN, Adjoint au Maire et Président de la commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité expose qu'il serait nécessaire d'acquérir 521 m² de la parcelle section 06 n°31 afin de pouvoir implanter le futur périscolaire.

Un accord de principe a été trouvé avec les cédants sur la base d'un prix de 8 250 € TTC l'are.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- **D'acquérir 521m² de la parcelle section 06 n°31,**
- **De fixer le prix à 8 250 € l'are,**
- **D'autoriser le maire à signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces relatives à cette cession,**
- **De prendre en charge les frais inhérents.**

3) LOTISSEMENT « AUF DEN DORFGRABEN » : RETROCESSION D'UNE PARCELLE ET TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur Nicolas NIEDERGAN, Adjoint au Maire et président de la commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité, expose que le lotissement « Auf den Dorfgraben » comporte uniquement la rue Robert Toutain. Les travaux d'aménagement étant terminés, il propose que le lotisseur rétrocède à la commune la parcelle section 36 n° 512 (comprenant la voirie) pour un euro afin d'être ensuite inscrite dans le domaine public.

Au livre foncier, cette parcelle est inscrite au nom de la société SOVIA de COLMAR.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **de reprendre pour un euro la parcelle section 36 n°512 appartenant actuellement à la société SOVIA de COLMAR,**
- **d'autoriser M. Nicolas NIEDERGAN, Adjoint au Maire, de signer au nom de la commune les actes administratifs qui seront passés par devant M. le Maire,**
- **D'inscrire dans le domaine public cette parcelle faisant partie de la voirie desservant la rue Robert Toutain.**

4) DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE DE HINDISHEIM

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du conseil de fabrique de l'église de Hindisheim, qui fait état d'une demande de subvention pour la rénovation totale de la salle de bain/sanitaires du presbytère.

Le coût total des factures s'élève à 14 268.10 € TTC représentant une subvention de 2 140.22 €.

Il propose de procéder à l'amortissement de cette somme en une seule opération sur l'exercice 2024.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à 15 voix pour et 3 abstentions (Clarisse NOISIEZ, Marie-Noëlle LAUER et Céline MARTZ-OFFERLE)

- **D'octroyer au Conseil de Fabrique de l'Eglise de Hindisheim une subvention de 15% sur présentation des factures acquittées, soit un montant total de 14 268.10 € TTC représentant une subvention de 2 140.22 €,**
- **D'autoriser le Maire à payer les subventions.**

5) CONVENTION DE DENEIGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose qu'une convention de déneigement des voiries communales avait été souscrite avec M. KIEFFER Philippe de Limersheim en 2020. Celle-ci arrivant à échéance, M. KIEFFER nous a fait parvenir un devis sur la base d'un tarif horaire d'intervention de 85 € HT/heure en semaine et 95 € HT/heure le dimanche, pour une année renouvelable. M. KIEFFER ayant changé son organisation, il ne propose plus d'astreinte, il interviendra uniquement suite à appel téléphonique.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- De souscrire pour une année la convention de déneigement des voiries communales telle que décrite ci-dessus auprès M. KIEFFER Philippe de LIMERSHEIM sur la base d'un coût de prestation composé d'un tarif horaire d'intervention de 85 € HT/heure en semaine et 95 € HT/heure le dimanche.
- D'autoriser le maire à signer la convention devant intervenir.

6) RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

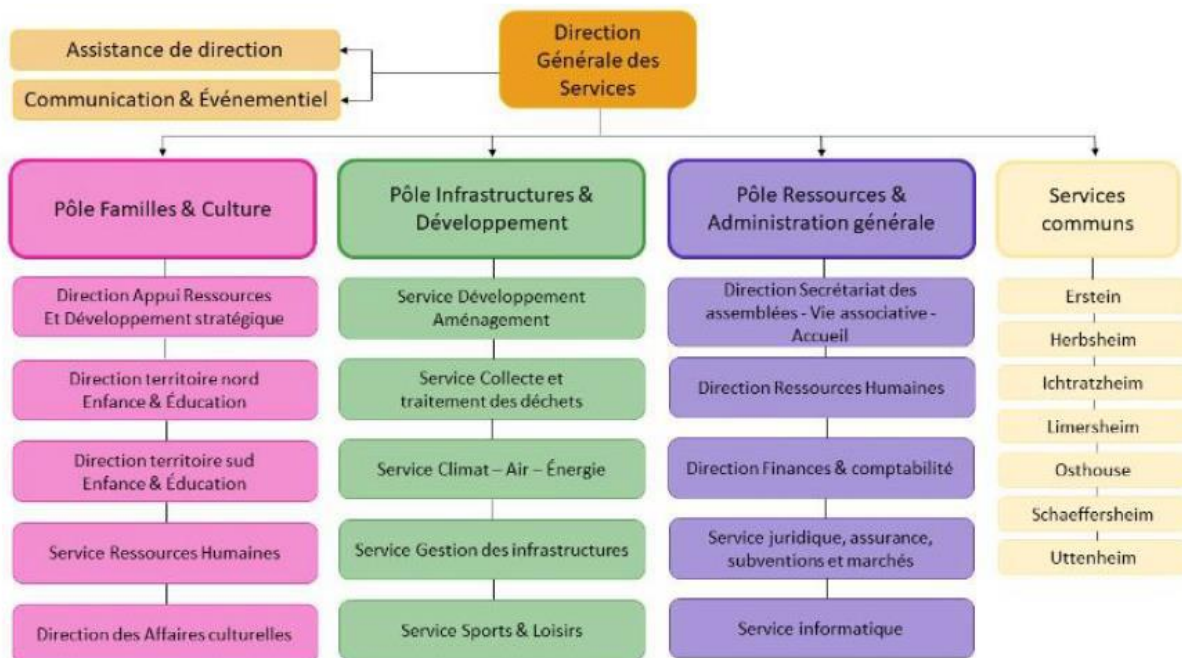
M. Pascal NOTHISEN, maire, présente le rapport d'activités des services de l'intercommunalité.

La Communauté de commune du canton d'Erstein en quelques chiffres :

- 3^{ème} intercommunalité du Bas-Rhin (en nombre d'habitants)
- 28 communes



- 6 zones d'activités (ZA Kaltau à Hindisheim, ZI Krafft à Erstein, PAPE à Erstein, ZA le Ried à Gerstheim, PAN à Benfeld et ZA Gaenshecklen à Rhinau)
- 4 multi-accueils
- 2 micro-crèches
- 28 périscolaires
- 3 RAM
- 3 espaces jeunes
- 448 agents intercommunaux (dont les agents de communes mutualisées)



Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport et ne formule aucune remarque particulière.

Ce rapport peut être consulté par le public au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

7) RAPPORT 2022 SUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS – PAYS D'ERSTEIN

Le rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets est présenté par M. Pascal NOTHISEN. Il peut être résumé ainsi :

* Une action ponctuelle de collecte des déchets dangereux des ménages a été organisée les 13 et 14 mai et les 14 et 15 octobre 2022 afin de permettre aux ménages de la communauté de communes de déposer leurs produits dangereux (peintures, vernis, acides, bases, produits pour piscine, phytosanitaires et aérosols). Cette opération a permis de collecter 13 117 kg soit une diminution de 59 % par rapport à 2021.

* Mise en place de la collecte séparée des biodéchets : 122.56 tonnes collectées entre mars et décembre 2022

* La campagne de réhabilitation des conteneurs et de renforcement des points d'apports volontaires de la collectivité a été poursuivie en 2022 et se décompte comme suit :

- La réhabilitation des conteneurs existants pour un coût de 8 312.61 € HT ;
- Lavage et maintenance (entretien annuel) : 25 550 € HT

* Une action ponctuelle de collecte « décentralisée » de déchets végétaux a été menée le samedi 29 octobre 2022 à BOLSENHEIM, pour les habitants des communes de BOLSENHEIM, SCHAEFFERSHEIM et UTTENHEIM et à HIPSHEIM pour les habitants des communes de HIPSHEIM, ICHTRATZHEIM et NORDHOUSE.

* Le tonnage des déchets ménagers résiduels et assimilés collectés au cours de l'année 2022 s'élève à 3747.96 T. soit une diminution de l'ordre de 7.6 % par rapport à l'année 2021. Cela représente 195.86 kg/habitant en 2022.

En outre un ramassage ponctuel de papier-cartons a été réalisé par des associations totalisant 46 collectes.

* Tonnages par apport volontaire :

Collectes dans des conteneurs spécifiques :

verres : 856.32 T

papiers-cartons et journaux-magazines : 523.22 T

papier-carton collectés par les associations : 259.55 T

emballages plastiques et métalliques : 232.12 T

* Collectes en déchetterie :

déchets encombrants : 1181.95 T, bois : 876.75 T, déchets verts : 1348.18 T, Gravats + DIB: 1553.26 T, papiers cartons : 208.47 T, métaux : 250.74 T, déchets d'équipements électriques et électroniques : 168.57 T.

* Les opérations de promotion du compostage individuel ont permis de maintenir l'attrait des habitants pour le compostage domestique et de soutenir la vente des composteurs (46 composteurs vendus en 2022). Des composteurs sont disponibles au siège de la collectivité. Le prix d'un composteur demandé aux habitants est de 15 € HT pour les bacs de 400 L et de 25 € HT pour les bacs de 600 L.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport et ne formule aucune remarque particulière.

Ce rapport peut être consulté par le public au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

8) CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION DE MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX D'ORANGE : RUE DU FOSSE

Monsieur Nicolas NIEDERGANG, adjoint au Maire et Président de la commission Bâtiment, Urbanisme et Sécurité expose que suite à l'étude pour l'aménagement de la rue du Fossé, il a été constaté que de nombreux câbles du réseau téléphonique étaient encore en aérien.

De ce fait, il serait opportun de profiter de ces travaux pour la mise en souterrain du réseau téléphonique. Suite à notre demande, Orange nous a fait parvenir une convention faisant ressortir un montant de 2 591.11 € net pour les frais d'ingénierie génie civil – études et travaux de câblage.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **D'accepter l'offre établie par Orange pour un coût de 2 591.11 € net,**
- **D'inscrire ce montant au budget,**
- **D'autoriser le Maire à signer la convention et régler la facture.**

9) DIVERS

a) Informations

Ordures ménagères en Pays d'Erstein : Monsieur le Maire fait état des évolutions projetées en 2024 au niveau de la redevance incitative, notamment la nécessaire augmentation tarifaire limitée à 10% et la réduction de nombre de levées incluses dans le forfait à 26 par an.

S'en est suivi un débat sur certains aspects de ces modifications : difficultés liées à la réduction du nombre de passages à la déchetterie (20 au lieu de 25), risque accru de dépôts sauvages, peu d'économies réalisées si le camion-benne continue de passer hebdomadairement, problèmes d'odeurs pour certains types de déchets, nécessité d'ajouter des conteneurs de tri plastique et carton.

Divers chantiers en cours :

- Rue de la Croix/route de Limersheim,
- Travaux sur l'Andlau
- Installation antennes de télérelève R-GDS dans le clocher de l'église le 29/11/2023,
- Travaux presbytère et clocher : deux devis ont été déposés et seront à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Révision du PLU/Gravière/zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables.

La vente de bois du 09/11/2023 (232 stères) : 7045€ soit 30.40€ /stère.

Bon à savoir : dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial : La collectivité européenne d'Alsace et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ont décidé de consolider leur intervention dans la sauvegarde et la valorisation de l'habitat patrimonial.

b) Urbanisme

Permis de construire

- MOLINA Thomas – 83b rue du Miroir
Construction d'un garage

Déclaration préalable

- ZAEGEL Gilles – 8 rue Principale
Construction d'une pergola
- LECLERCQ Alexandre – 2 rue des Prunus
Construction d'une piscine, d'un mur de soutènement et édification d'une clôture
- GIRY Nicolas – 266 rue de l'Eglise
Mise en place d'une piscine

Permis de démolir

- ZAEGEL Gilles – 8 rue Principale
Démolition d'une annexe

c) Prochaines dates à retenir

Mardi 14 novembre 2023 : Conseil municipal
Mercredi 06 décembre 2023 : St Nicolas
Samedi 09 décembre 2023 : Téléthon
Jeudi 14 décembre 2023 : Conseil municipal
Vendredi 05 janvier 2024 : Cérémonie des vœux
Dimanche 07 janvier 2024 : Fête des séniors

d) Tour de table

Marion FRANCOIS s'interroge sur l'avancement du projet « Wacht ». Pour l'instant ce projet est en attente car d'autres projets ont été lancés.

Frédérique CROIZET

- rappelle les deux dates de concert Melod'Hin, à savoir le 08 décembre à 20h lors du marché de Noël et le 09 décembre à 20h.
- informe que la formation PSC1 s'est très bien passée. Elle demande s'il est possible d'envisager une formation de ce type pour les adultes à 60€ par personne. Monsieur le Maire donne son accord.
- s'interroge sur le devenir du garage. Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas d'information précise et que le propriétaire est injoignable.

Joffrey JEHL informe que le club déco mettra en place la décoration de Noël les 24 et 25 novembre.

Matthieu REIBEL :

- informe que suite aux problèmes de stationnement sur la place du 26 novembre, le portail du foyer restera ouvert pendant les activités des sections.
- demande si le chemin de la forêt sera remis en état. Nicolas NIEDERGANG répond positivement mais ce n'est pas encore programmé (travaux à prévoir en 2025).

Clarisse NOISIEZ demande si le remplacement des luminaires va continuer ? Nicolas NIEDERGANG répond que la mairie est en attente de boucler le dossier notamment au regard des subventions.

Marie-Noëlle LAUER suggère de changer de vin lors des différentes cérémonies.

Fin de séance : 23h